

## Certificat de Performance Énergétique (PEB) Bâtiment résidentiel existant

20180902005565 Numéro:

Établi le : 02/09/2018 Validité maximale: 02/09/2028



## l colorenne in caepalities

Rue: Rue Jules Destrée n°: 71.

CP:7100 Localité: La Louvière

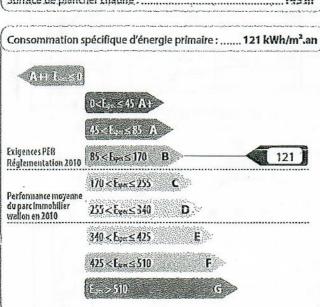
Certifié comme : Appartement

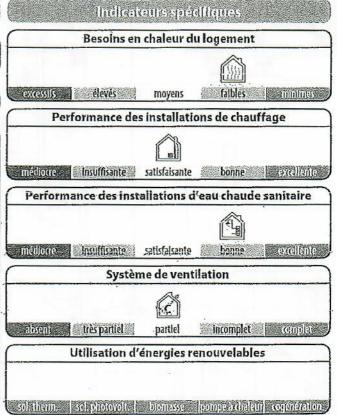
Date de construction: 1993



## La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de \_\_\_\_\_\_\_17 389 kWh/an Surface de plancher chauffé :

Perkormaniae anematique





## Centificateur agréén à CERTIE-P2-01195

Nom / Prénom: ORBAN Jean-François

Adresse: Rue du Chêne

nº:206 boîte:3

1

CP:7160 Localité: Chapelle-lez-Herlaimont

Pays: Belgique

Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 23oct.-2014. Version du logiciel de calcul 2.2.5.

Date: 02/09/2018

Signature:



Le certificat PEB fournit des Informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaîre) devront y être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui mentionnera cette formalité.

Pour de plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie, wallonie, be